

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

Commission du 16 novembre 2015



ETAT DES LIEUX

Réalisé 2014
Prévisionnel 2015

LES RECETTES

Les recettes réelles totales de fonctionnement, estimées tous budgets confondus, devraient s'établir fin 2015 à **432,4 M€**, soit une baisse attendue par rapport à 2014 de 10,6 M€ (2,4 %). Origine de cette baisse :

- ✓ Encaissement de produits exceptionnels de fiscalité (rôles supplémentaires) en 2014 de 5 M€. Sans lequel le produit fiscal est pratiquement constant.
- ✓ Recul des dotations de l'état de 5,32 M€, soit – 10,92 %.

En millions d'euros	CA 2013	CA 2014	CA prév 2015	Evol° 15/14 en €	Evol° 15/14 en %	Evol° Moy. 2013-2015
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT <i>(hors flux croisés et produits financiers)</i>	438,3	443,0	432,4	-10,6	-2,40%	-0,45%
Recettes fiscales	293,10	302,20	297,60	-4,60	↘ -1,52%	↗ 0,51%
Dotation Globale de Fonctionnement	50,88	48,71	43,39	-5,32	↘ -10,92%	↘ -4,91%
Autres dotations et participations	9,90	8,50	8,50	0,00	↗ 0,00%	↘ -4,71%
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	25,58	26,39	26,60	0,21	↗ 0,80%	↗ 1,33%
Redevance Assainissement	10,67	11,33	11,60	0,27	↗ 2,38%	↗ 2,91%
Produits budget transport	34,05	35,20	34,80	-0,40	↘ -1,14%	↗ 0,73%
Produits des services et du domaine	6,80	7,00	7,00	0,00	↗ 0,00%	↗ 0,98%
Subvention Capitale Régionale de la Culture	2,11	0,70	0,00	-0,70	↘ -100,00%	↘ -33,33%
Autres produits et exceptionnels	5,25	3,00	2,90	-0,10	↘ -3,33%	↘ -14,93%

LES DEPENSES

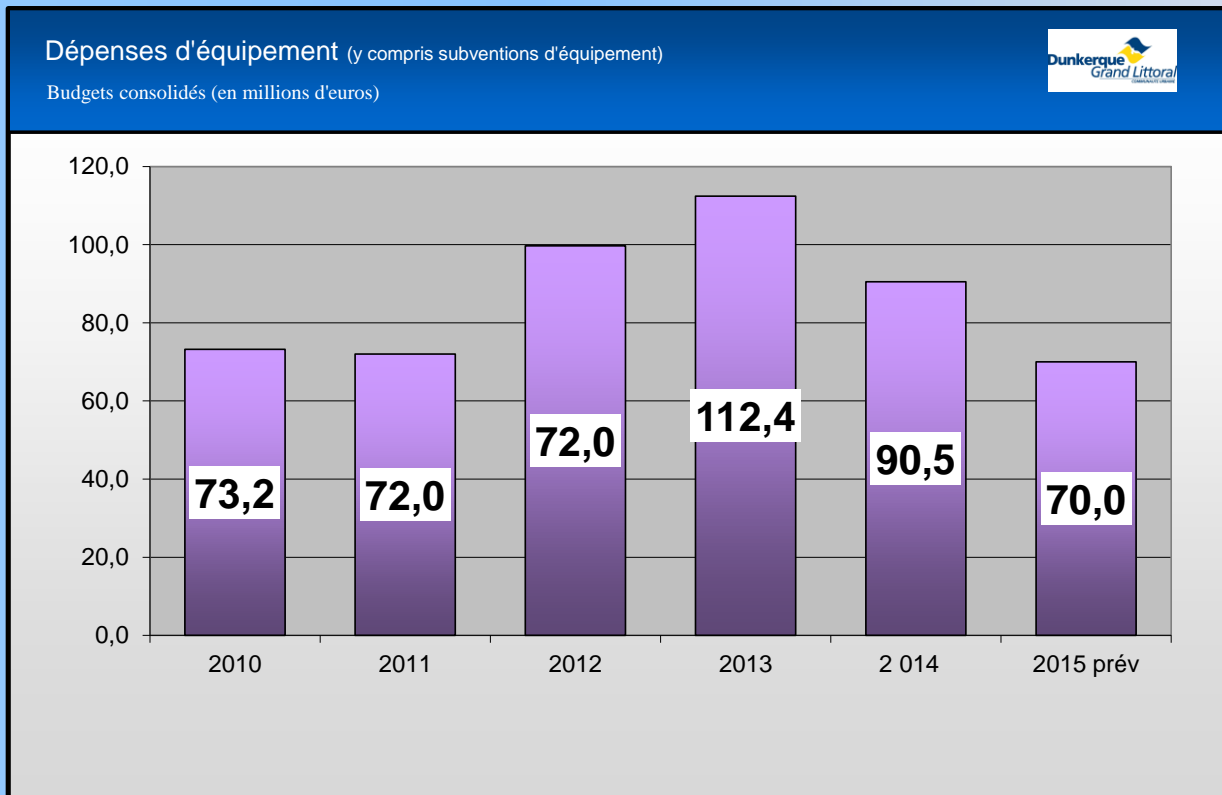
Parallèlement, de manière globale, **la progression des dépenses de fonctionnement** est très modérée : **+ 1 M€ attendu fin 2015 (+ 0,27 %)**, en excluant les indemnités payées au titre de l'arena (3,6 M€ 2013, 15,8 M€ 2014), qui font ressortir cette variation à – 14,8 M€. Par ailleurs, hors reversements aux communes, les dépenses sont en baisse de 0,4 M€, soit – 0,20 %

En millions d'euros	2014	2015 prév	Evol° en M€ 2014-2015	Evol° 2014-2015
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT *	391,2	376,4	- 14,8	-3,78%
DEPENSES REELLES hors indemnités arena *	375,4	376,4	1,0	0,27%
DEPENSES REELLES hors indemnités arena * et reversements aux communes	196,3	195,9	- 0,4	-0,20%

**DES DEPENSES D'EQUIPEMENT SOUTENUES
SUR LA PERIODE 2010-2015**

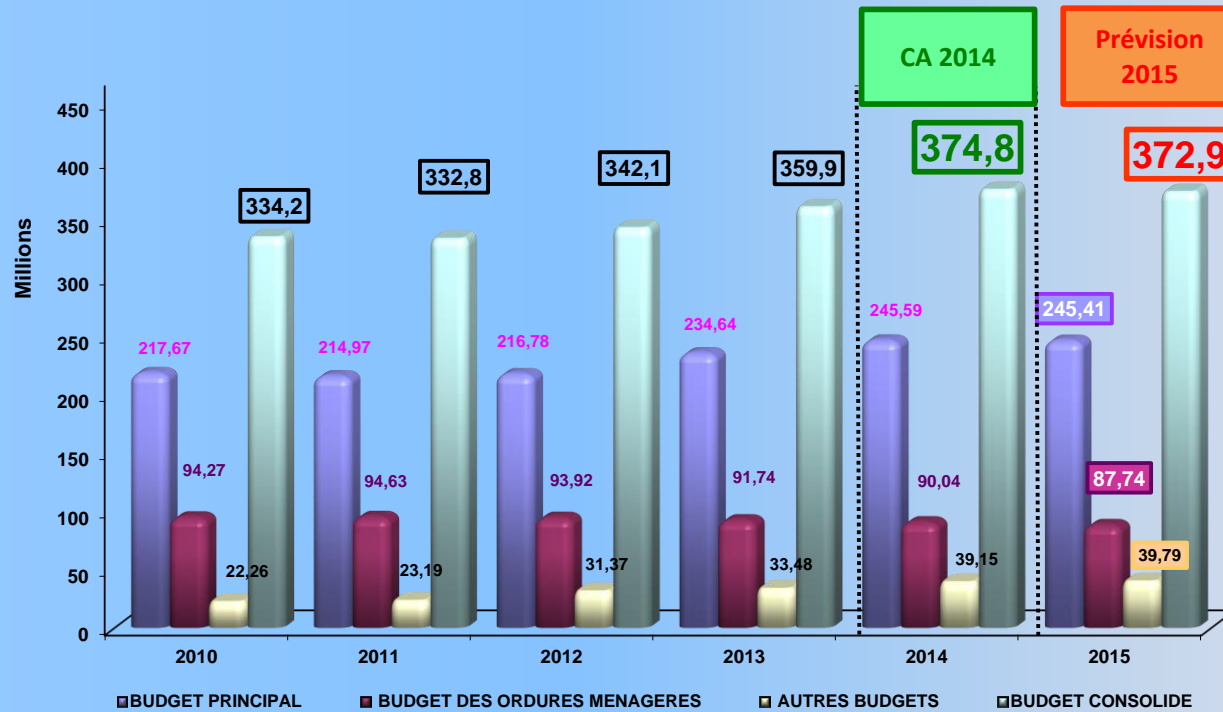
530 M€

Moyenne : 87 M€ / an



UN ENDETTEMENT FIN 2015 QUI DEVRAIT S’AFFICHER A LA BAISSSE (-1,9 M€)
 La moindre dynamique des dépenses d’équipement devrait se traduire par un besoin de financement moins important en 2015

EVOLUTION DE LA DETTE PROPRE GLOBALE Période 2010-2015
 (hors dette récupérable)



**SITUATION
FINANCIERE
FIN 2015
(estimation)**

- Une épargne brute attendue, fin 2015, en progression de plus de 4 M€ = forte baisse des recettes + très forte baisse des dépenses.
- ... qui se traduit, d'une part par une baisse de l'endettement, d'autre part par une légère **amélioration de la capacité de désendettement (5,7 ans)**.

Cependant, sans l'indemnité exceptionnelle de l'arena en 2014, l'épargne brute serait en baisse de 11,4 M€

en M€	2010	2011	2012	2013	2014	Estimation CA 2015	Variation estimée 2015/2014
Recettes Réelles de Fonctionnement	417,8	427,6	443,0	438,4	442,9	432,4	-10,5
Dépenses Réelles de Fonctionnement	346,6	357,9	372,9	383,2	391,2	376,4	-14,8
<i>dont provision transport</i>	0,1	7,1	8,1	7,5	8,3	8,3	0,0
<i>dont reversement aux communes</i>	165,7	168,0	169,6	170,6	170,8	172,2	1,4
<i>dont indemnités ARENA</i>	-	-	-	3,6	15,8	-	-15,8
Dépenses Réelles de Fonctionnement hors provision / reversement / indemnités	180,9	182,8	195,3	201,6	196,4	195,9	-0,5
EPARGNE BRUTE	71,3	76,8	78,1	62,6	60,0	64,3	4,3
EPARGNE NETTE	50,6	55,0	55,1	37,3	32,0	38,9	6,9
Dépenses d'équipement	73,0	71,0	107,0	112,4	89,3	70,0	-19,3
Dotations et Subventions	35,7	16,3	13,8	26,4	18,0	18,0	0,0
DETTE ⁽²⁾	332,6	332,8	342,0	357,9	370,8	367,0	-3,8
remboursement d'emprunts	20,7	21,8	23,0	25,3	28,0	25,4	-2,6
emprunts nouveaux	4,1	21,1	31,9	41,1	41,5	21,6	-19,9
CAPACITE DE DESENETTEMENT	4,7	4,3	4,4	5,7	6,2	5,7	-0,5

PERSPECTIVES 2016-2019

**LES RECETTES ATTENDUES
A PARTIR DE 2016**

Des recettes fiscales en légère croissance

- Des recettes issues directement de la fiscalité locale qui ne représentent plus que **36 % des recettes fiscales** de la collectivité contre 64 % sous forme de dotations fiscales figées.
- Des recettes issues de la fiscalité locale attendues **en hausse de 2,7 M€ (+ 2,52 %)**, en variation annoncée de + 3M€ (en raison de la volatilité de la CVAE), et toujours **incertaines**, qui ne sont connues qu'en mars de l'année concernée.
- Des compensations de taxe professionnelle désormais, figées, qui portent la variation des **recettes fiscales à + 0,92 %**.

En millions d'euros	2 015	2016 prévision	Evol 2015-16 en valeur	Evol 2015-16 en %
RECETTES FISCALES	106,75	109,44	2,69	2,52%
Dotation de compensation et fonds national de garantie	187,08	187,08	-	0,00%
SOUS TOTAL FISCALITE	293,83	296,52	2,69	0,92%

Des dotations de l'état en réduction drastique

La DGF sera encore grevée de 3,67 milliards d'euros supplémentaires au niveau national, avec un **impact pour la Communauté Urbaine, de plus de 18 M€ sur 4 ans : - 6,75 M€ en 2015, - 15,56 %.**

Référence : Un pacte de responsabilité et de solidarité prévoit comme l'année précédente, des économies d'un montant de 50 milliards d'euros au niveau national dont **11 milliards d'euros, encore, pour les collectivités territoriales.**

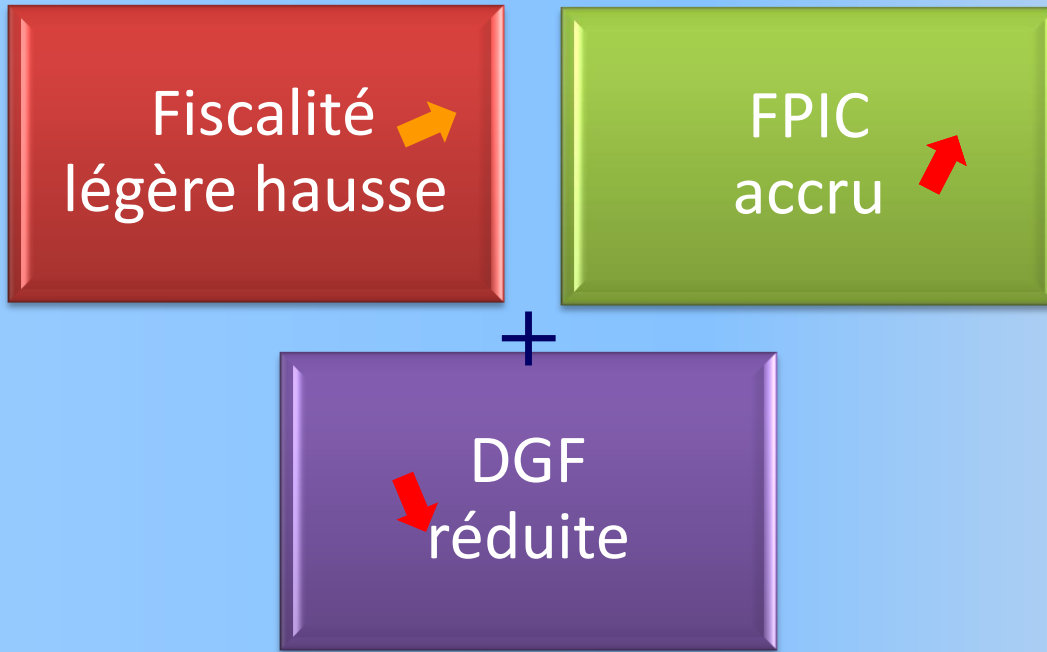
En millions d'euros	2 015	2016 prévision	Evol 2015-16 en valeur	Evol 2015-16 en %
Dotation globale de fonctionnement	43,39	36,64	- 6,75	-15,56%

Une péréquation horizontale en croissance programmée

- **Montée en puissance programmée du FPIC**, fonds de péréquation horizontal mis en œuvre depuis 2012.
- Il passerait de 3,7 M€ en 2015 à **4,8 M€ en 2016**, en principe, ce montant devrait se stabiliser pour les années suivantes
- Il concerne également les communes membres, pour 3,3 M€

Solde du FPIC de l'ensemble intercommunal 2012 à 2016

		2012	2013	2014	2015	2016
CUD	Versement	- 1 307 033	- 2 763 893	- 4 102 980	- 5 813 726	- 7 453 495
	Encaissement	764 175	978 187	1 499 134	2 073 132	2 657 862
	Solde	- 542 858	- 1 785 706	- 2 603 846	- 3 740 594	- 4 795 633
Communes	Versement	- 983 260	- 2 497 964	- 3 790 445	- 5 142 032	- 6 592 349
	Encaissement	213 069	1 234 487	1 939 708	2 546 918	3 265 279
	Solde	- 770 191	- 1 263 478	- 1 850 737	- 2 595 114	- 3 327 069
Solde Total		- 1 313 049	- 3 049 184	- 4 454 583	- 6 335 708	- 8 122 703



La combinaison de ces différents phénomènes devrait aboutir à une perte globale de ressources de l'ordre de **5,4 M€ en 2016**

En millions d'euros	2 015	2016 (évaluation)	Evolution	en %
RECETTES FISCALES	293,83	296,52	2,69	0,92%
DOTATIONS ET COMPENSATIONS D'ETAT	45,28	38,25	-7,03	-15,53%
FONDS DE PEREQUATION (FPIC) - solde net	- 3,74	- 4,80	-1,06	
TOTAL RESSOURCES	335,37	329,97	-5,40	-1,61%

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX ET DE TARIFS

*Le débat d'orientation budgétaire
doit être l'occasion d'examiner les possibilités
d'arbitrage en matière de taux et de tarifs*

Taux ménages et entreprises

- ***La taxe d'habitation*** : (2015 : 19,23 M€)
dépend de la règle du plafonnement en matière d'imposition qui autoriserait pour la CUD de porter le taux actuel de **11,99 %** jusqu'à **94,13 %**.

L'utilisation de cette marge de manœuvre n'est bien sûr pas envisageable pour le contribuable.

- ***La cotisation foncière des entreprises*** : (2015 : 59,4 M€)
la règle de lien entre les taux permet de porter le taux de **34,94 %** à **35,09 %**, ce qui n'est pas encore envisagé pour 2016.

- *L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)*
(2015 : 10,8 M€) pas de marge de manœuvre.
- *La Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) :*
(2015 : 13,69 M€) taux national, pas de levier.
- *La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) :*
Coefficient multiplicateur fixé à **1,10 en 2013 pour 2014.**
Pas de hausse décidée en 2015 pour 2016. (2015 : 2,86 M€)

▪ ***La taxe d'enlèvement des ordures ménagères*** : (2015 : 26,8 M€)

= Comme chaque année, les bases devraient être réévaluées par la loi de finances ou loi de finances rectificative de fin d'année, du taux de l'inflation prévisionnelle, le taux retenu actuellement est de **+0,5 %**.

= Si cette mesure est reconduite, l'équilibre sera maintenu par un niveau de subvention du budget principal stabilisé sans recours à une hausse du taux de la TEOM.

▪ ***Redevance Assainissement*** : (2015 : 11,7 M€)

= L'objectif reste de maintenir une évolution du prix de l'eau au niveau de l'inflation

= la redevance assainissement sera ajustée dans le respect de ce principe.

- ***Taux Versement Transport :*** (2015 : 26 M€)
= **1,55%** depuis le 1er janvier 2011 (auparavant : 1,05 %),
= **le produit complémentaire est affecté en provision du futur THNS.**

Rappel : possibilité d'augmentation jusque 2% ce qui générerait un produit complémentaire de 7 M€ environ, cette hausse pourrait s'avérer nécessaire dans le cadre de la mise en œuvre du THNS.

**LES DEPENSES ATTENDUES
A PARTIR DE 2016**

Reversement aux communes

- ***L'Attribution de Compensation (AC) : (127,2 M€)***
= **Elle est stabilisée** (sous réserve des effets de transfert de charges notamment dans le cadre d'une démarche de mutualisation en cours)
- ***La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) :***
En 2016, un **pacte financier et fiscal de solidarité** sera construit entre la communauté urbaine et les communes membres. Il permettra d'afficher, outre une évolution du volume de la DSC, l'utilisation de nouveaux critères et paramètres de répartition.

Précision : Ce pacte doit résulter d'un compromis portant sur le partage des ressources (financières, fiscales) en vue de la réalisation d'un projet de territoire à l'échelle intercommunale. Il sera combiné à la mise en œuvre d'un schéma de mutualisation portant davantage sur une dimension ressources humaines

- ***La Taxe sur l'électricité (TCFE)***
Elle sera **de nouveau encaissée** par les communes de plus de 2000 hbts
Pour les communes de moins de 2000 hbts, elle sera encaissée et reversée par la CUD.

Dépenses de personnel

(2015 : 69,3 M€ prévus)

- *« Effet base » :*

La croissance mécanique liée aux avancements est de l'ordre de 1 M€ (GVT, hausse des cotisations, revalorisations diverses)

- *« Effectif »*

Poursuite de la perspective de réduction de 50 postes sur 3 ans.

Pour 2016, la variation nécessaire est estimée à **+1,3 % environ.**

Subventions

▪ **Subventions** : (2015 : 16,8 M€)

= Un objectif : **baisse de 0,5 M€** de l'enveloppe (-3 %).

= Le niveau et la pertinence des subventions actuelles continueront d'être examinés avec les vice-présidents concernés, en ciblant, de préférence, dans un premier temps, les associations présentant une situation pléthorique de trésorerie.

= Dans le cadre du respect des objectifs, toute proposition à la hausse ou nouvelle subvention devra s'accompagner d'une baisse correspondante à d'autres bénéficiaires.

Charges à caractère général – frais financiers

- **Charges à caractère général** : (72,5 M€ tous budgets 2015, estimé)

= En 2016, la recherche d'économies se poursuivra

= Un objectif de réduction des dépenses courantes de **5 %** a été fixé aux services.

- **Frais financiers** : (11,2 M€ estimé en 2015)

Après une baisse d'environ 1 M€ en 2015, ils devraient encore être en léger recul, grâce à la stratégie de souscription **à taux variable** et **des taux monétaires attendus à la baisse**

LES INVESTISSEMENTS POUR 2016

Conformément aux conclusions de la prospective, la part consacrée aux investissements devrait être en moyenne annuelle de l'ordre de 80 M€, soit 400 M€ sur 5 ans (2016-2020).

C'est l'enveloppe ciblée pour maintenir des ratios de santé financière soutenables, sachant qu'une maîtrise des dépenses de fonctionnement continue d'être menée parallèlement.

Le PPI est arrêté en volume et en répartition sur le mandat, dans le cadre d'une démarche de dialogue avec les vice-présidents thématiques

Ces crédits se répartissent en plusieurs enveloppes :

- enveloppe dite de "gestion fixe" (estimé annuellement à 42 M€) :

= constituée des crédits indispensables aux services pour exercer les missions de service public de la collectivité

= voirie, assainissement, transport, ordures ménagères, énergie, politique de l'habitat, renouvellement des équipements, etc...)

= C'est le "socle" nécessaire chaque année

- une enveloppe nécessaire à la poursuite des projets lancés et démarrage de nouveaux projets (estimé à 38 M€ annuellement):

= relatives à la politique de l'aménagement urbain sur le territoire de l'agglomération et des opérations exceptionnelles